

COPIL AC-CPAS – MUTUALISATION DES MOYENS

PROCES VERBAL

REUNION DU 19 JANVIER 2023

Présents : Marijke Aelbrecht, Ghyslaine El Moutaani, Els Mauclet, Nathalie Vandeput, Nils Lambremont, Thierry Bex, Laurence Magottaux, Pascal Debouvere, Lise Staquet

Excusés : Didier Rozen, Gilbert Hildgen, Georges Van Leeckwyck

Début de la réunion : 12h30 – **Fin de la réunion :** 13h20

1. POINT SUR LES EFFECTIFS DES 5 SERVICES INITIAUX

De manière générale, les effectifs sont relativement similaires, dans les 5 services initiaux amenés à connaître la mutualisation des moyens que sont les services IT, SIPPT, RH, Marchés publics et communication.

	Administration communale		CPAS	
	Réel	Théorique	Réel	Théorique
IT	3	5	5,5	7
SIPPT	3	3	3	3
RH	19	20	20	20
Marchés publics	2	5	0,8	1,8
Communication	3	5	2,2	3

2. METHODOLOGIE ET PLANIFICATION

2.1. METHODOLOGIE PROPOSEE

Afin de pouvoir progresser sur la mutualisation des moyens sur ces 5 services, nous allons établir 5 focus group, lesquels seront composés d'intervenants différents, les plus experts sur les matières des différents services. Pour chaque groupe, un coordinateur désigné (souligné dans la liste planification). Le coordinateur entre en contact avec les autres membres du groupe, fixe une date dans la plage proposée et conduit la réunion.

Lors de ces réunions, nous étudierons, d'une part, les structures organisationnelles (organigrammes) et les effectifs, les processus et les tâches, ainsi que les manières de pratiquement mutualiser les moyens. Nous établirons, à l'issue de chaque réunion, un petit rapport pragmatique et factuel pour définir des propositions et leurs phasages.

Ces résultats seront, ensuite, discutés avec tous les intervenants en comité de pilotage. Deux séances du comité de pilotage seront planifiées afin de passer en revue deux paquets de services.

Les financiers étudieront et estimeront les gains financiers tandis que les spécialistes détailleront les gains qualitatifs. Un dernier comité de pilotage fera la synthèse de l'ensemble et préparera le rapport semestriel du COPIL, à présenter à la réunion de Concertation. Un calendrier des actions à entreprendre pour concrétiser la mutualisation sera alors établi.

2.2. PLANIFICATION PROPOSEE

2.2.1 Focus Group

Services	Participants	Période de réalisation
IT	Gilbert Hildgen, Arnaud Filippi, <u>Ghyslaine El Moutaani</u>	20/01/2023 – Première quinzaine février
SIPPT	<u>Marijke Aelbrecht</u> , Ghyslaine El Moutaani, Laurence Magottaux, Pascal Debouvere	Fin février – Première quinzaine de mars
RH	<u>Ghyslaine El Moutaani</u> , Laurence Magottaux, Marijke Aelbrecht, Pascal Debouvere	Fin janvier – Première quinzaine de février
Marchés Publics	Nathalie Vandeput, <u>Els Mauclet</u> , Thierry Bex, Nils Lambremont, Pascal Debouvere	Période de réalisation : Fin janvier – Première quinzaine de février
Communication	Laurence Magottaux, Ghyslaine El Moutaani, Gilbert Hildgen, Arnaud Filippi	Fin février – Première quinzaine de mars

2.2.2 Comité de pilotage

Trois comités de pilotage sont à planifier :

1. Le premier est en fin mars 2023,
2. Le second, en fin avril 2023,
3. Le troisième, en fin mai 2023.

Lors du premier comité de mars, nous évaluerons le premier paquet de service comprenant l'IT, les Marchés Publics et les RH. Le second comité, en avril, sera consacré à l'évaluation du paquet SIPPT et Communication. Le dernier, à la synthèse, qui reprendra également l'étude financière et qualitative et établira le calendrier de mise en œuvre.

2.2.3 Rédaction du rapport finalisé

Deadline : Première quinzaine de juin 2023.